

Paris, le 5 novembre 2009

CONVOCATION

Assemblée générale extraordinaire et atelier « droits d'auteur »

Chères et chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous convier à une assemblée générale extraordinaire de l'AERES ainsi qu'à une après-midi de travail sur nos contrats d'auteur,

le jeudi 26 novembre entre 10h et 17h.

La réunion se tiendra à la Fondation Maison des sciences de l'homme, 54 Bd Raspail 75006 Paris, salle 445.

Le programme de la journée sera le suivant :

1) Assemblée générale extraordinaire (de 10h à 13h) :

- Reprise des relations avec le ministère, critères LOLF
- Nouveau sigle de l'association : ADERES
- Nouveau Site (des choix à faire ?)
- XML
- Bilan des formations, demande pour 2010

2) Atelier « Contrats d'auteur » (de 14h à 17h) :

- Contrats auteur unique et directeur de publication
- Contrats pour les contributeurs
- Droits de reproduction et droits à l'image
- Contrat de coédition et coproduction
- Droits pour l'édition numérique

L'atelier sera animé par Maître Olivier Hugot, avocat spécialiste de la propriété intellectuelle.

En vous remerciant par avance de votre participation, je vous adresse mes cordiales salutations.

Jean-Michel Henry
Secrétaire de l'AERES